

Décision

Générale

colonial

Décision n° 14 5 janvier 1951

n° 14 5

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

5 janvier 1951

Numéro JO

n° 1 du 31/01/1951

Date du numéro

31 janvier 1951

TEXTE INTÉGRAL

1° M. Cantini (Pierre), comptable contractuel, est mis à la disposition du Chef du Service des Finances en remplacement numérique de M. Mouis qui a reçu une autre affectation pour compter du 31 décembre 1950, date de son débarquement à Djibouti. 2° M. Mouis, comptable contractuel, précédemment en service aux Finances, est mis à la disposition du chef du Service des Contributions directes, pour compter de la même date.